

Protocole sanitaire

Parce que votre sécurité et votre confort sont notre priorité, nous avons mis en place une charte sanitaire qui respecte les préconisations des pouvoirs publics et va même au delà . Ces mesures sanitaires doivent vous garantir des conditions d'accueil et d'hygiène de haute qualité.

Les dix engagements du camping :

- 1- Application des mesures sanitaires préconisées par les pouvoirs publics. Respect des gestes barrières .
- 2- Renforcement de l'équipe d'entretien et nettoyage répété plusieurs fois dans la journée des parties communes
- 3- Mise à disposition de gel hydroalcoolique et de produits désinfectant dans les parties communes
- 4- Port du masque obligatoire à la réception , dans les parties communes des sanitaires et les lieux clos.
- 5- Processus de nettoyage spécifique des mobil home, aération minimum durant 4 heures entre chaque location
- 6- Nomination d'un référent covid dans le camping et formation de tout le personnel aux gestes barrières .
- 7- Incitation au paiement à distance et sans contact . Règlement du séjour avant votre arrivée.
- 8- Limitation à 30 du nombre de transat et de personnes en simultanée à la piscine.
- 9- Application au snack du protocole sanitaire applicable au secteur de l'hôtellerie- restauration .
- 10- Maintien d'un hébergement disponible pour isoler toute personne présentant des symptômes.

Les réponses à vos questions

La piscine sera-t-elle ouverte cet été ? ✓

Oui mais le nombre de personnes présentes simultanément dans l'enceinte de la piscine sera limité à 30 personnes avec un maximum de 25 personnes dans le bassin. Chaque personne disposera d'un transat sur lequel elle posera obligatoirement sa serviette de bain. L'organisation de l'accès à la piscine est en phase d'élaboration.

Pourra-t-on aller manger au snack ? ✓

Le snack ouvrira le 30 juin, les tables seront disposées de façon à respecter les mesures de distanciation. Le port du masque sera obligatoire uniquement à votre arrivée jusqu'à ce que le personnel vous conduise à votre table. Durant vos déplacements sur la terrasse, vous devrez porter le masque.

La salle de sport sera-t-elle ouverte ? ✓

Oui, la salle de sport sera accessible à toutes les personnes de plus de 18 ans dans la limite de 2 personnes en même temps. Le port du masque ne sera pas obligatoire mais fortement conseillé. Tenue de sport et serviette sont exigées, des produits désinfectants seront mis à disposition pour vous permettre de nettoyer vos appareils avant usage.

Mes amis pourront-ils venir me rendre visite ? ✗

Cette année pour des raisons de sécurité et de traçage des contacts, les visiteurs ne seront pas admis dans le camping.

Y aura-t-il des animations en soirée ? ✓

Toutes les animations qui ne nécessitent pas de contact seront maintenues, les distances de sécurité devront être respectées et le cas échéant le masque sera obligatoire pendant les spectacles. Le karaoké est maintenu, un protocole de désinfection du micro sera mis en place. Il n'y aura pas de DJ cette année.

Les ateliers enfants seront-ils maintenus ? ✗

Non, cette année, nous ne pourrions pas assurer les ateliers enfants, les mesures exigées par les pouvoirs publics sont en effet très restrictives et nous ne sommes pas en situation d'y répondre.

Les terrains de boules, tables de ping-pong et l'aire de jeux seront-ils ouverts ? ✓

Les 2 boulodromes seront ouverts avec respect des gestes barrières de même que l'aire de jeux enfants sera aussi accessible sous la surveillance des parents qui devront faire respecter les gestes barrières à leurs enfants. Seul le prêt de raquette de ping sera suspendu cet été. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition pour chacun de ces équipements.